

Rapport de la Commission académique session 2016

Académie de GRENOBLE

1. La commission

- 1.1 Organisation
- 1.2 Logiciel de traitement des notes
- 1.3 Principes d'harmonisation
- 1.4 Cas 1 note

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 2.1.1 Observations générales
- 2.1.2 Décisions d'harmonisation
- 2.1.3 Liste académique
- 2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.1.5 Réflexions et perspectives

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 2.2.1 Observations
- 2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.2.3 Réflexions et perspectives

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.3.1 Observations générales
- 2.3.2 Réflexions et perspectives

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel

- 2.4.1 Observations générales
- 2.4.1 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS
- 2.4.2 Réflexions et perspectives (notamment concernant le contrôle ponctuel facultatif pour les bacs pro)

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.5.1 Observations générales
- 2.5.2 Réflexions et perspectives

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 3.1.1 Observations générales
- 3.1.2 Décisions d'harmonisation
- 3.1.3 Capitalisation des notes
- 3.1.4 Liste académique
- 3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté
- 3.1.6 Réflexions et perspectives

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 3.2.1 Observations
- 3.2.2 Réflexions et perspectives

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

- 4.1 A destination des établissements
- 4.2 A destination de la commission nationale

5. Bilan

NB : intégrer l'examen des résultats dans établissements AEFE dans les travaux de la commission

1. La commission

1.1 Organisation

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes (CAHPN) est composée de l'inspection pédagogique régionale d'EPS, d'un chargé de mission pour les examens, de conseillers pédagogiques et techniques, de professeurs représentant les cinq départements de l'académie, d'un professeur représentant l'enseignement privé, et du médecin conseiller du recteur. **A noter, l'adjonction dans la commission d'un représentant des lycées de l'AEFE, prévu en vidéo conférence, mais qui s'est excusé pour les deux CAHPN pour des raisons de déplacement à l'étranger.**

Trois réunions ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2015-2016 :

- **3 novembre 2016** : analyse des protocoles d'évaluation saisis, études des cas SHN, et analyse de demandes spécifiques d'épreuves à adapter pour des élèves à besoins particuliers
- **9 mai 2016** : commission restreinte en présence du médecin scolaire, conseiller du recteur, pour étudier et analyser les situations d'inaptitude totale.
- **17 juin 2016** : analyse des situations remontées par les établissements, harmonisation des notes avant transmission au service des examens du baccalauréat.

A noter le changement cette année de notre chargé de mission examen afin d'optimiser notamment les outils informatiques utilisés.

Présents à la CAHPN le 17 juin 2016 :

- ✓ IA-IPR d'EPS : Laurence BURG, Dominique Renault (après midi)
- ✓ Chargé de mission EPS : Aina Rajohnson
- ✓ Enseignants : Mme GELLENS CPT ISERE, M. Stéphane JACQUET représentant Ardèche, Mme Caroline LONGINOTTI représentante Drôme et son remplaçant M. CHAPOUGNOT Manuel, M. Joaquim GALIFET représentant Isère Nord, M. Christophe PALMARINI représentant Isère Sud, Mme Françoise Van Tilbeurgh représentante Savoie, M. JP COMTE représentant Haute Savoie Nord, Mme Delphine MALLET, représentante Haute Savoie Sud, M. Guillaume LABERT représentant Privé
- ✓ Excusés :

Billette de Villemeur Agathe (Médecin conseiller du Recteur)

M. Stéphane Hermelin (AEFE)

- ✓ Invités : CPT-EPS départementaux

Renouvellement de deux membres de la commission pour les CAHPN 2016-2017 : Mme Longinotti par M. Chapougnot et M. Comte (départ polynésie) par Mme Dereuddre Marianne

Afin d'être identifiés dans leur département, la lettre de rentrée de l'IPREPS présente les professeurs d'EPS membres de la commission académique. A la disposition des équipes pédagogiques qui le souhaitent, ils apportent conseils et précisions pour exploiter les résultats des examens au service du fonctionnement et de l'organisation de l'EPS dans leur lycée.

Le dossier « Spécial examens EPS » réalisé par l'IPREPS est à nouveau adressé à l'ensemble des enseignants, leur apportant des précisions nécessaires la mise en œuvre des examens.

1.2 Logiciel de traitement des notes

L'académie utilise le logiciel EPSNET. Il a été apporté quelques modifications pour avoir accès à des statistiques complémentaires, néanmoins subsistent encore des manques maintes fois signalés qui complexifient la gestion des données. Les améliorations souhaitées permettraient : l'optimisation de la gestion et l'exploitation des données, l'harmonisation des nomenclatures pour les épreuves adaptées, la prise en compte des cas particuliers, l'allègement des tâches de contrôle des saisies effectuées par les établissements et des corrections manuelles nécessaires dans OCEAN ; pour in fine : un gain d'efficacité/temps non négligeable et des statistiques plus justes.

Les demandes suivantes sont donc réitérées :

- ... Avoir accès (création) à un compte établissement « test » pour faciliter l'accompagnement des établissements et permettre les simulations
- ... Pouvoir exclure les établissements non concernés (non habilités, pas de candidats à l'examen pour la session en cours, CNED ou GRETA) par lot après la bascule d'Océan et en amont de l'ouverture d'EPSNET aux établissements, et pouvoir si besoin les réintégrer au cas par cas après l'ouverture d'EPSNET
- ... Pouvoir modifier à posteriori le statut d'un candidat (inapte total/inapte partiel/apte, handicapé, SHN)

- ... Pouvoir saisir l'ensemble des épreuves adaptées proposées par l'académie (portail gestionnaire) et en faire apparaître la liste lors de la saisie des protocoles adaptés par les enseignants (portail établissement)
- ... Pouvoir extraire toutes les données (protocoles, candidats inaptes, candidats bénéficiant d'aménagement, épreuves aménagées,...) de tous les modules au **format .csv** (au moins dans les portails gestionnaire et commission) pour ne plus être limité par « éditer » ou « Imprimer » au format .pdf

Comme tous les ans, l'inspection pédagogique régionale recommande une extraction des données propres à l'établissement. L'interprétation de ces résultats doit faire l'objet d'une réflexion visant à prendre en compte les différences inter-activités et/ou d'écart de notes fille-garçon trop importante. Les statistiques sont aussi mises en réflexion dans le dossier examen.

1.3 Principes d'harmonisation

Pour chaque examen est observé :

- l'écart des moyennes académiques entre chaque filière
- l'écart entre les moyennes académiques des différentes épreuves
- l'écart entre les moyennes des filles et des garçons
- l'écart entre les moyennes académiques générales et les moyennes générales des établissements

1.4 Cas « 1 note » et dispense d'épreuve

Les cas « une note » apparaissent, pour la plupart, comme « inaptes partiels » dans EPSNET, qui permet seulement une extraction globale des notes. En amont de la commission, une synthèse est réalisée pour chaque examen à partir du dossier CCF retourné par chaque établissement. Afin de statuer sur le maintien de la note saisie ou la dispense d'épreuve 779 dossiers ont été compilés (383 BGT, 93 BCP, 303 CAP-BEP) pour constater que ces candidats :

- ont été absents à 2 contrôles et leurs rattrapages (*vérification si inaptitude totale ou partielle sans aménagement possible ou proposé*)
- ont changé d'établissement en cours d'année (*notes précédentes ou suivantes non transmises et/ou non demandées par les établissements concernés*)
- sont démissionnaires (*vérification de la convocation aux CCF avant que la démission soit actée par l'établissement*)
- sont handicapés (*vérification du statut*)
- sont devenus inaptes totaux en cours d'année scolaire (*vérification inaptitude totale*)

Les vérifications permettent de regrouper les cas pour en faciliter le traitement. La commission suit, en général, l'avis de l'équipe pédagogique de l'établissement (contacté par téléphone pendant la commission si nécessaire). La commission observe que certains cas « une note », au vu des éléments afférents, semblent des stratégies utilisées par les élèves.

EPSNET ne permet pas de considérer certains cas lors de la saisie et ne propose ensuite que l'extraction des notes au format « .csv », le traitement en amont de la commission est fastidieux. **Ceci impose par ailleurs une vérification et/ou une mise à jour pour chacun des candidats concernés avec les gestionnaires de la DEC dans OCEAN après la commission.**

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et Pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.1.1 Observations générales

2.1.1.1 Baccalauréat général et technologique (BGT)

- Résultats généraux

	Effectif	Moyenne 2016	2015	2014	2013
F	13001	13,79	13,76	13,51	13,41
G	11142	14,25	14,25	14,16	14,1
Ep Ad	394	14,07	14,02	13,47	
T/MG	24143	14,01	13,98	13,81	13,73
différentiel		+0,46	+0,59	+0,65	+0,69

Une moyenne en augmentation, un écart filles-garçons qui continue de diminuer.

- Distribution des 127 établissements par rapport à la moyenne académique BGT :

			Moyenne			
>-1,5	-1,5<X<-1	-0,9≤X<0	14,01	0>X ≥ 0,9	1>X>1,5	>1,5
2	9	56		41	17	2

- Palmarès des APSA : comparatif nombre de candidats /notes pour les filles et pour les garçons

Filles :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

Activité	Eff. F	Moy. F
Lancer du Javelot	165	10,76
Aérobic	28	11,19
Disque	39	11,86

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

Activité	Eff. F	Moy. F
Natation en durée	167	15,46
Sauvetage	544	14,95
Danse	2341	14,80

APSA peu choisies (effectif peu important)

Activité	Eff. F	Moy. F
Aérobic	28	11,19
Sport boules	35	12,97
Judo	37	12,98

APSA plébiscitées (effectif important)

Activité	Eff. F	Moy. F
Badminton	6394	12,45
Course de demi-fond	4509	14,31
Acrosport	3730	14,73

Le disque et le lancer du javelot continuent de défavoriser les filles au bac. La danse reste majoritairement favorable. Le badminton, très programmé, n'offre pas une plus value pour les filles, contrairement à l'acrosport qui reste une activité pourvoyeuse de plus value.

Garçons :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

Activité	Eff. M	Moy. M
Aérobic	1	4,00
Gymnastique (sol agrès)	397	12,73
Handball	1550	12,95

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

Activité	Eff. M	Moy. M
Saut en hauteur	21	15,35
Disque	66	15,15
Rugby	21	15,14

APSA peu choisies (effectif peu important)

Activité	Eff. M	Moy. M
Aérobic	1	4,00
Natation de distance	1	14,49
Saut en hauteur	21	15,35

APSA plébiscitées (effectif important)

Activité	Eff. M	Moy. M
Course de demi-fond	4830	14,18
Badminton	4500	14,32
Escalade	2874	14,63

L'aérobic a été passée par un élève en épreuve adaptée. On peut remarquer dans les activités à moyenne basse, ces dernières restent néanmoins plus hautes que les moyennes basses filles. Les activités CP1 et CP4 reste profitables aux garçons.

- *Moyennes par filières et par série :*

Bac GT

filière	Moy.	Eff.
ES	14,08	5854
HOT	12,32	145
L	12,73	2547
S	14,89	9387
ST2S	13,39	826
STD2A	14,16	55
STI2D	13,51	1738
STL	13,54	316
STMG	12,85	3275
total	14,01	24143

⇒ la différence de moyenne reste importante entre série L () et série S) mais aussi entre les séries générales et les séries technologiques

⇒ Réflexion à avoir pour diminuer cet écart (APSA ? critères évaluation ? Filles ? Garçons ? ...)

- *Moyenne par département :*

Département	Moy.	Eff.
ARDECHE	13,89	2170
DROME	13,81	3480
HAUTE SAVOIE	14,11	5883
ISERE	14,02	9716
SAVOIE	14,09	2894
total	14,01	24143

La Haute Savoie et la Savoie restent les deux départements ayant les meilleures moyennes académiques (CSP favorisées supérieures à l'Ardèche et la Drôme)

- *Moyenne par CP et par genre*

	sexe	Moy.	Eff.	%	sexe	Moy.	Eff.	%	F + M	Moy
CP 1	F	14,08	8751	49,83	M	14,22	8811	50,17	Total	14,15
CP 2	F	14,30	4280	47,74	M	14,53	4686	52,26	Total	14,42
CP 3	F	14,64	6812	66,78	M	13,85	3389	33,22	Total	14,38
CP 4	F	12,54	11675	52,24	M	14,26	10675	47,76	Total	13,37
CP 5	F	14,44	6368	54,03	M	14,30	5418	45,97	Total	14,37

La CP2 obtient la meilleure moyenne sur notre académie, la CP4 la moins bonne avec pourtant le plus gros effectif. La CP4 reste délétère pour les filles, la CP5 et la CP3 leur restant plutôt favorable.

2.1.1.2 Baccalauréat dans les lycées français à l'étranger :

21 lycées français à l'étranger (LFE) (**exclusivement BGT**) sont suivis par l'académie de Grenoble

	Moy. 2016	Moy. 2015	Eff
F	14,02	14,18	543
M	14,80	14,93	473
Total	14,39	14,53	1016
Épreuves adaptées	15,00	14,72	12

La moyenne est supérieure de 0.38 à la moyenne académique.

2.1.1.3 Baccalauréat professionnel :

	Effectif	Moy. 2016	2015	2014	2013
F	3194	12,91	12,81	12,73	12,45
G	4763	13,49	13,51	13,48	13,35
Ep. Acad.	24	12,85	11,12		
T/MG	7957	13,26	13,24	12,49	13,06
diff		+0,59	+0,70	+0,75	+0,90

Une moyenne également en augmentation avec un différentiel fille –garçon en diminution.

- *Distribution des 148 établissements par rapport à la moyenne académique BCP :*

			Moyenne			
>-1,5	-1,5<X<-1	-0,9≤X<0	13,26	0>X ≥ 0,9	1>X>1,5	>1,5
7	30	33	1	33	39	7

- *Palmarès des APSA :*

Filles :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

Activité	Eff. F	Moy. F
Football	3	8,33
Disque	8	10,21
Lancer du Javelot	72	11,15

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

Activité	Eff. F	Moy. F
Danse	237	14,52
Arts du cirque	64	14,37
Course en durée	267	13,92

APSA peu choisies (effectif peu important)

Activité	Eff. F	Moy. F
Course de haies	2	11,75
Futsal	2	13,00
Football	3	8,33

APSA plébiscitées (effectif important)

Activité	Eff. F	Moy. F
Badminton	1548	12,46
Musculation	1416	13,36
Course de demi-fond	887	11,82

Les activités de la CP1 et CP4 pénalisent les filles de façon sporadique vu le nombre concerné. À nouveau, la CP3 et la CP5 sont favorables.

Garçons :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

Activité	Eff. M	Moy. M
Gymnastique	150	11,82
Sauvetage	154	12,12
Course de demi-fond	2015	12,30

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

Activité	Eff. M	Moy. M
Course tout-terrain	63	15,67
Randonnée estivale	153	15,01
Futsal	128	14,67

APSA peu choisies (effectif peu important)

Activité	Eff. M	Moy. M
Course de haies	5	14,14
Boxe française	19	14,58
Arts du cirque	34	13,26

APSA plébiscitées (effectif important)

Activité	Eff. M	Moy. M
Musculation	2690	13,67
Course de demi-fond	2015	12,30
Badminton	1910	14,01

En bac pro, les garçons sont nettement défavorisés par une activité pourtant très largement programmée. Ils profitent en revanche des deux activités académiques. La BF, peu programmée, permet pourtant d'avoir une bonne moyenne.

- *Moyennes par département :*

Département	Moy	Eff
ARDECHE	13,06	945
DROME	13,00	1149
HAUTE SAVOIE	13,43	1764
ISERE	13,16	2902
SAVOIE	13,67	1197
<i>total</i>	13,26	7957

La Savoie et la Haute Savoie restent les deux départements possédant les meilleures moyennes.

- *Moyenne par CP :*

	sexe	Moy.	Eff.	%	sexe	Moy.	Eff.	%	F + M	Moy
CP 1	F	11,81	1743	33,30	M	12,60	3492	66,70	12,34	5235
CP 2	F	13,28	1088	34,58	M	13,98	2058	65,42	13,74	3146
CP 3	F	13,63	1290	69,47	M	12,93	567	30,53	13,42	1857
CP 4	F	12,57	2774	37,65	M	13,96	4593	62,35	13,44	7367
CP 5	F	13,55	2273	40,32	M	13,57	3364	59,68	13,56	5637

d

Les conclusions restent identiques au bac GT : CP3 et CP5 profitables aux filles, CP1 particulièrement catastrophiques.

En opposition, les CP4 et CP2 profitables aux garçons, la CP1 posant aussi problèmes aux garçons de bac pro.

2.1.2 Décisions d'harmonisation

2.1.2.1 Voie générale et technologique

- ***Décision 1 : Harmonisation d'établissement***

Pour l'académie de Grenoble :

Après avoir examiné les établissements dont la moyenne était inférieure ou supérieure à 1,5 point à la moyenne académique, trois établissements été retenus pour l'harmonisation :

Établissement	Ajout/Retrait de points
0383072H - LPO PR SAINT MARC	- 1
0382270L - LGT P. DU TERRAIL	- 1
0740283F - ISETA POISY	- 1

Pour les LFE :

Établissement	Ajout/Retrait de points
2040002U - TEHERAN LYC. FRANÇAIS	+1
2470005N - DUBAI-LYC FRANCO.LIBA	- 1

- ***Décision 2 : harmonisation APSA /écart filles garçons***

Pour l'académie de Grenoble :

Il a été décidé d'harmoniser des activités de CP1 et CP4 en faveur des filles compte tenu des écarts filles-garçons trop importants dans ces activités.

Sexe	Épreuve	Ajout/Retrait de points
F	Lancer javelot	+1
F	Disque	+1,5
F	Volley-ball	+0,5
F	Badminton	+0,5
F	Tennis de table	+0,5

Pour les LFE :

Les notes ont été baissées pour les garçons en volley, au vu de l'écart à la moyenne académique.
La danse a été baissée pour tous les candidats de 1 point pour les mêmes raisons.

Sexe	Épreuve	Ajout/Retrait de points
M	Volley ball	- 0,5
-	Danse	- 1

2.1.2.2 Voie professionnelle

- **Décision 1 : Harmonisation d'établissement**

Après avoir examiné les établissements dont la moyenne était inférieure ou supérieure à 1,5 point, et après appel du coordonnateur, seul un établissement a été retenu pour l'harmonisation :

Établissement	Ajout/Retrait de points
0382440W – LPO LEONARD DE VINCI	+ 1

- **Décision 2 : harmonisation APSA /écart filles garçons**

Deux APSA ont un écart F/G important et ont été retenues pour une augmentation de +0,5 pour les filles.

Sexe	Épreuve	Ajout/Retrait de points
F	Randonnée estivale	+0,5
F	Course d'orientation	+0,5

2.1.3 Listes académiques

BAC GT	Moy. F	Eff. F	Moy. M	Eff. M	Diff. Moy. F-G	Diff. Eff. F-G
Course tout-terrain	13,79	239	14,10	317	-0,32	-78
Sports boules	12,97	35	14,67	35	-1,70	0
BAC PRO						
Course tout-terrain	12,81	12	15,67	63	-2,86	-51
Futsal	13,00	2	14,76	128	-1,76	-128
Randonnée estivale	13,16	141	15,01	153	-1,85	-12
Sports boules	11,57	44	13,80	148	-2,23	-104

Les petits effectifs statistiques empêchent une analyse trop rapide. Mais toutes les activités de la liste académique sont défavorables aux filles. Quoi qu'il en soit, la course tout terrain en bac pro donne à réfléchir au regard de l'importante différence filles-garçons.

Le taux de fréquentation reste néanmoins faible dans beaucoup d'activités.

2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté

Bac GT

Type de candidat	Sexe	Effectif	%	Sexe	Effectif	%
Contrôle adapté	F	252	1,94	M	90	0,81
Inaptes totaux	F	286	2,20	M	118	1,06
Inaptes partiels	F	728	5,60	M	541	4,86
Aptes	F	11734	90,25	M	10392	93,27

Les chiffres restent globalement stables, compte tenu d'un petit effectif et donc d'une analyse statistique qui peut manquer de fiabilité. Une différence fille-garçon qui reste notable.

Type de candidat	Sexe	Effectif	%	Sexe	Effectif	%
Contrôle adapté	F	11	0,34	M	9	0,19
Inaptes totaux	F	134	4,20	M	68	1,43
Inaptes partiels	F	166	5,20	M	198	4,16
Aptes	F	2883	90,26	M	4488	94,23

Les pourcentages sont comparables au bac GT. Même constat.

2.1.5 Réflexions et perspectives

Poursuivre le suivi des établissements sur des points organisationnels, fonctionnels et pédagogiques :

- Conforter l'usage du dossier numérique et la présence d'un référent examen par établissement. Le dossier numérique rend compte de la mise en œuvre des examens au cœur de l'établissement. Le référent examen est l'interlocuteur privilégié de l'IPREPS pour transmettre des informations ;
- Ré-informer certains établissements sur l'impossibilité de programmer deux activités athlétiques sur un même temps d'enseignement ;
- Faire réfléchir les établissements sortant d'un écart type raisonnable sur leur offre de formation;
- Pour faciliter l'analyse des statistiques de fin d'année, proposer une ouverture du serveur EPSNET dès avril pour effectuer des modifications d'activités (changement ou suppression en cours d'année) ;
- Sensibiliser les chefs d'établissement et les médecins scolaires concernés par les formations professionnelles à la cohérence nécessaire entre aptitude (même partielle) à la pratique physique et aptitude professionnelle, pour limiter le nombre de candidats non autorisés à avoir une pratique physique en EPS (inaptitude totale) mais autorisés à avoir une activité physique professionnelle en atelier ou en entreprise (aptitude professionnelle). Pour ce faire, une réflexion a été engagée avec le médecin du Recteur (courrier type, inclusion de l'inaptitude d'EPS dans le questionnaire de santé pour statuer sur l'aptitude professionnelle, mise à jour du CM type,...).

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.2.1 Observations

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	3	1,69%	12,67	0	0,00%		3	0,89%	12,67
3X500 / Badminton	143	80,34%	11,82	129	81,13%	12,25	272	80,71%	12,02
3X500 / TT	19	10,67%	11,37	16	10,06%	10,63	35	10,39%	11,03
Gym / Badminton	5	2,81%	13,20	7	4,40%	11,00	12	3,56%	11,92
Badminton / Sauvetage	8	4,49%	12,00	7	4,40%	10,43	15	4,45%	11,27
	178	100,00%	11,83	159	100,00%	11,95	337	100,00%	11,89

2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Les candidats individuels relevant des épreuves ponctuelles sont invités à utiliser le certificat médical académique dans le cas d'une inaptitude partielle. Celui-ci est téléchargeable sur le site. Complété par leur médecin traitant, il l'associe à leur dossier d'inscription sur lequel ils cochent "aménagement pour handicap". Les candidats sont contactés pour se voir proposer une épreuve adaptée (aptitude partielle) ou une épreuve aménagée (handicap). 23 candidats ont ainsi bénéficié cette année d'une épreuve aménagée.

Epreuves aménagées:

5 garçons Moyenne : 9,2

18 filles Moyenne : 12,4

2.2.3 Réflexions et perspectives

Le taux de candidats notés reste sensiblement identique. Les moyennes restent inférieures aux moyennes du CCF.

Le taux d'attractivité reste très inégal, la gymnastique baisse encore en effectif (8 candidats).

Peu d'évolution malgré des informations sur le site pour les candidats dont certains continuent de découvrir l'épreuve le jour même. Les jurys constatent une difficulté à s'adapter aux référentiels nationaux prévus pour le CCF.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.3.1 Observations générales

30 établissements proposent un enseignement facultatif EPS en contrôle en cours de formation (dont 1 LFE).

Deux établissements disposant du dispositif « bi-qualif » fonctionnaient avec une dérogation ex « article 34 » non conforme.

Cette disposition a donc été annulée, les élèves ne bénéficieront plus d'une note en enseignement facultatif pour la session 2017.

737 candidats pour environ 35% de filles présentes à l'option, elles y réussissent légèrement mieux que les garçons.

La CP2 est très largement représentée ce qui est satisfaisant au regard du contexte académique, l'escalade avec 14 % des élèves en est un exemple.

2.3.2 Réflexions et perspectives

Les projets pédagogiques de l'enseignement ont été validés cette année pour un an (au lieu des trois années prévues), car une majorité d'établissements ne respecte pas les textes sur un certain nombre de points. Une mise en conformité individuelle a été demandée.

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel (bac G/T)

2.4.1. BAC GT

Observations générales :

- les filles représentent 39,5% des élèves passant l'enseignement facultatif en épreuve ponctuelle. Elles privilégient la natation (51%) et le ski (29,5%). Les garçons sont nombreux en handball (30%) et en ski (27,4%)

- le ski (24%) et la natation (15%) sont les activités où le pourcentage d'absents le jour de l'épreuve est le plus important. Sur l'ensemble des épreuves, le pourcentage d'absents est de 12%, il chute à 10% si l'on prend en compte les candidats SHN et HNSS (pour lesquels il y a moins de 1% d'absentéisme).

- le tennis continue d'avoir la moyenne la plus basse, bien que tous les renseignements soient donnés pour le niveau requis.

- 77% des filles et 72% des garçons gagnent des points, 74% des élèves au total gagnent des points. Il est à noter que sans les candidats SHN et HNSS ces proportions sont inférieures de 5%.

- les jurys constatent que les filles semblent avoir davantage préparé l'entretien que les garçons.

2.4.1. BAC PRO

Un courrier spécifique avait été adressé à l'ensemble des établissements pour rappeler le niveau d'exigence de l'épreuve pour chaque APSA.

Pour la première année d'ouverture de l'épreuve ponctuelle facultative pour les bac pro, 346 élèves se sont inscrits à l'épreuve, seulement 24% de filles. Le ski représente l'activité phare pour les bac pro (47% de garçons et 26 % de filles).

Les notes sont plus basses que pour le bac GT, les jurys révèlent un niveau inférieur notamment pour ce qui concerne l'entretien, malgré une bienveillance assumée.

- les filles représentent 19,5% des élèves passant l'enseignement facultatif en épreuve ponctuelle

- hors candidats SHN et HNSS, 45% des élèves au total gagnent des points.

2.4.3 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS

348 élèves se sont présentés à l'entretien SHN et SHNSS, la moyenne à l'entretien est de respectivement 2,96 et 2,56. Du fait des 16 points attribués pour la pratique, les moyennes de cette épreuve restent les meilleures de toutes les épreuves ponctuelles facultatives.

2.4.4 Réflexions et perspectives

Porter une attention encore accrue à l'information donnée aux élèves via les médias de communication mais aussi via les établissements pour diminuer le nombre d'absents aux épreuves, mais aussi le nombre de présents qui ne gagnent pas de points. Un courrier explicitant les exigences des épreuves sera à nouveau envoyé à la rentrée.

A noter, une grande lourdeur pour la vérification de la légitimité des SHN et HNSS avec des fichiers de formats différents et des orthographes multiples pour un même candidat.

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.5.1 Observations générales

- concerne deux établissements sur l'académie : le lycée externat Notre Dame – Grenoble (38) et le lycée Ambroise Croizat – Moutiers (73).

Le lycée Charles Baudelaire de Cran Gevrier aura sa première promotion en 2019.

-Pour cette session 2016 : 39 élèves dont 41 % de filles

- la CP3 n'est pas présente.

- moyenne F/G : 17,11/20

2.5.2 Réflexions et perspectives

Les projets pédagogiques ont été demandés aux trois établissements ayant actuellement l'enseignement de complément. Des mises en conformité doivent être effectuées pour la rentrée 2017.

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.1.1 Observations générales

- *Résultats généraux*

	Effectif	Moyenne 2016	2015	2014	2013
F	4241	12,71	12,56	12,51	12,38
G	7131	13,33	13,27	13,09	13,14
Ep Ad	40	12,29	12,02		
T/MG	11372	13,10	13,01	12,88	12,86
		+ 0,62	+0,71	+0,58	+0,76

L'écart filles-garçons diminue, la moyenne est en augmentation.

- *Distribution des 166 établissements par rapport à la moyenne académique CAP-BEP :*

MOYENNE						
>-1,5	-1,5<X<-1	-0,9≤X<0	13,10	0>X ≥ 0,9	1>X>1,5	>1,5
5	11	57		71	10	12

- *Palmarès des APSA : comparatif nombre de candidats /notes pour les filles et pour les garçons*

Filles :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

Activité	Eff. F	Moy. F
Futsal	53	10,62
Saut de cheval	4	10,93
Disque	11	11,17

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

Activité	Eff. F	Moy. F
Randonnée estivale	107	14,76
Course tout terrain	46	14,05
Step	956	13,82

APSA peu choisies (effectif peu important)

Activité	Eff. F	Moy. F
Saut de cheval	4	10,93
Disque	11	11,17
Arts du cirque	42	13,36

APSA plébiscitées (effectif important)

Activité	Eff. F	Moy. F
Musculation	1806	13,00
Badminton	1600	12,26
Acrosport	1347	13,38

Pour les filles, les APSA avec moyenne basse sont probablement « subies », l'effectif est aussi faible. Elles sont favorisées par les activités de la liste académique. Le badminton, avec un effectif important reste une activité très programmée mais peu favorisante pour les filles.

Garçons :

APSA délétères (moyennes les plus basses)

Activité	Eff. M	Moy. M
Disque	172	12,16
Gymnastique	308	12,44
Danse	39	12,60

APSA profitables : (moyenne les plus hautes)

Activité	Eff. M	Moy. M
Randonnée estivale	233	14,68
Rugby	255	14,22
Tennis de table	524	13,96

APSA peu choisies (effectif peu important)

Activité	Eff. M	Moy. M
Danse	39	12,60
Course de haies	50	13,50
Arts du cirque	54	12,72

APSA plébiscitées (effectif important)

Activité	Eff. M	Moy. M
Musculation	4180	13,35
Course de demi-fond	3006	12,60
Badminton	2609	13,64

La CP3 est globalement peu choisie par les garçons mais avec raison au regard des notes. Le demi fond pose problème quant à la moyenne au regard de l'effectif.

- *Moyenne par département :*

Département	Moy	Eff
ARDECHE	13,19	1096
DROME	13,10	1773
HAUTE SAVOIE	13,05	2296
ISERE	12,98	4372
SAVOIE	13,40	1835
total	13,10	11372

L'Ardèche et la Savoie sont les deux départements ayant les moyennes les plus hautes. Pas d'hypothèse particulière.

3.1.2 Décisions d'harmonisation

- ***Décision 1 :***

Après avoir examiné les établissements dont la moyenne était inférieure ou supérieure à 1,5 point, et après appel au coordonnateur, seul un établissement a été retenu pour l'harmonisation, le même que pour le bac pro

Établissement	Ajout/Retrait de points
0382440W - LPO LEONARD DE VINCI	+1

- ***Décision 2 : harmonisation APSA /écart filles garçons***

Deux APSA ont un écart F/G important : il a été donc décidé d'augmenter la moyenne des filles, ainsi qu'une activité pour les filles et les garçons.

Sexe	Épreuve	Ajout/Retrait de points
F	Course de haies	+0,5
F	Futsal	+1
-	Lancer de javelot	+0,5

3.1.3 Capitalisation des notes

Peu ou pas de vision avec EPSNET sur la capitalisation des notes.

3.1.4 Liste académique

CAP BEP	Moy. F	Eff. F	Moy. M	Eff. M	Diff. Moy. F-G	Diff. Eff. F-G
Course tout-terrain	14,05	46	13,96	204	+0,09	-158
Futsal	10,62	53	13,29	385	-2,6	-332
Randonnée estivale	14,76	107	14,68	233	0,08	-126
Sports boules	11,80	97	13,07	178	-1,27	-81

La liste académique est ici aussi profitable aux garçons, notamment pour le futsal et le sport boules

3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté

Un travail de proximité a été poursuivi avec les CFA et MFR. Les chiffres sont à analyser avec précaution compte tenu des faibles effectifs. Toutefois on observe une incohérence latente entre inaptitude totale en EPS et aptitude professionnelle.

Type de candidat	Sexe	Effectif	%	Sexe	Effectif	%
Contrôle adapté	F	16	0,38	M	11	0,15
Inaptes totaux	F	105	2,48	M	86	1,21
Inaptes partiels	F	203	4,79	M	292	4,09
Aptes	F	3917	92,36	M	6742	94,54

3.1.6 Réflexions et perspectives

Poursuivre la réflexion sur les modes d'entrée dans les activités, la programmation des activités et le regard porté sur les filles.

Sensibiliser les chefs d'établissements à l'envoi du courrier type formalisé avec le médecin du Recteur afin de veiller à la cohérence certificats médicaux d'inaptitude totale à la pratique physique et de l'aptitude professionnelle (cf. 2.1.5 Réflexions et perspectives).

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

3.2.1 Observations

	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	35	3,38%	14,29	47	6,33%	12,68	82	4,61%	13,37
3X500 / Badminton	593	57,24%	12,40	442	59,57%	11,42	1035	58,21%	11,98
3X500 / TT	252	24,32%	12,15	87	11,73%	10,63	339	19,07%	11,76
Gym / Badminton	47	4,54%	13,94	138	18,60%	13,14	185	10,40%	13,34
Badminton / Sauvetage	109	10,52%	13,86	28	3,77%	13,43	137	7,71%	13,77
	1036	100,00%	12,63	742	100,00%	11,80	1778	100,00%	12,28

1778 candidats notés, « seulement » 1% d'absents (nombre de candidats absent transmettant un CM d'inaptitude totale après l'épreuve rejoignant ainsi les inaptés totaux : 4,5% d'inaptés totaux en CAP et 3,7% en BEP).

267 candidats prennent un binôme comportant la gymnastique, ce qui représentent 14 % des candidats.

La moyenne obtenue est de inférieure de à la moyenne CCF.

Le binôme 3X500/TT est le plus bas en moyenne, badminton sauvetage le plus haut.

3.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Les candidats individuels relevant des épreuves ponctuelles sont invités à utiliser le certificat médical académique dans le cas d'une inaptitude partielle. Celui-ci est téléchargeable sur le site. Complété par leur médecin traitant, il l'associe à son dossier d'inscription sur lequel il coche "aménagement pour handicap". Une épreuve adaptée (aptitude partielle) ou une épreuve aménagée (handicap) est proposée aux candidats en faisant la demande.

40 candidats ont bénéficiés d'épreuves aménagées.

3.2.3 Réflexions et perspectives

Il persiste encore des candidats mal ou non préparés aux différentes épreuves malgré les livrets présents sur le site académique.

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

4.1 À destination des établissements

1. Extraire les données propres à l'établissement
Cette opération doit être réalisée avant le 15 septembre, date à laquelle l'application EPSNET est actualisée pour la session 2017
2. Un courrier informant les établissements sera envoyé à la rentrée afin qu'une information précise soit faite aux candidats désireux de s'inscrire aux épreuves ponctuelles facultatives. Les professeurs d'EPS qui interviennent en classes de Terminale renseigneront précisément tous les élèves sur le niveau d'exigence attendu des candidats et les conséquences en terme d'entraînement.
3. A l'issue de l'inscription de chaque élève à l'examen (sur Inscrinet), l'établissement peut éditer la liste des élèves du lycée inscrits aux différentes options. Les référents examen demanderont cette liste pour identifier parmi leurs élèves, ceux ayant choisi l'option EPS.

4.2 À destination de la commission nationale

Les mêmes remarques provenant des membres de la commission académique

1. Un effet des référentiels orienté en faveur de la voie GT
2. Un écart conséquent entre le niveau 3 et le niveau 4 de compétence attendue, néanmoins variable selon les APSA supports
3. Des niveaux d'exigences disparates entre les épreuves certificatives
4. Un décalage pour les activités relais-vitesse et gymnastique (sol, agrès selon les voies d'enseignement) entre la forme de pratique scolaire et les principes d'élaboration de l'épreuve
5. Un questionnement sur la pertinence et la faisabilité de l'évaluation certificative pour les activités de CP 5